



ASSOCIATION DU FOYER CULTUREL

3, rue Jacques Roth – 57200 Sarreguemines
Tél : 03 87 95 25 03 – Fax : 03 87 02 94 74
Inscription au TI : Vol. 7 – Folio n° 363

Ouverture Rencontre Partage

Christiane MEUNIER
Responsable Projet
Objet: Stage B.A.F.A. BASE

Sarreguemines, janvier 2019

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous avez manifesté le désir de participer à une formation BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) car vous souhaitez devenir animatrice ou animateur, pour encadrer des enfants à l'occasion d'un Centre de Loisirs ou d'un Centre de Vacances.

Nous avons le plaisir de vous informer que nous organisons en partenariat avec l'organisme "URFOLOR" (Union Régionale de la Fédération des Œuvres Laïques de Lorraine), 3 rue Gambetta à Metz, une session de formation générale à Sarreguemines du

lundi 8 avril au lundi 15 avril 2019

**De 9H00 à 18H00 prévoir 1 veillées (les horaires seront précisés)
à Sarreguemines.**

Conditions d'inscription :

Avoir 17 ans révolus au premier jour de la formation. Aucune dérogation ne peut-être accordée.

ATTENTION :

INSCRIPTION ADMINISTRATIVE obligatoire (avant toute inscription au stage)

Vous devez impérativement vous inscrire, via le site internet www.bafa-bafd.gouv.fr pour obtenir votre n° personnel d'inscription administratif.

Mémorisez bien ce numéro et votre mot passe, ce numéro vous servira tout au long de votre cursus BAFA, il reste confidentiel et ne vous est attribué qu'une fois.

Pour toute inscription au stage :

- Le dossier d'inscription complété accompagné du paiement
- Chèque d'un montant de 435 € ou arrhes de 135€ (le solde devra être réglé au plus tard **1 semaine avant** le démarrage du stage.) à l'ordre de l'Association du Foyer Culturel,
- 3 enveloppes DL timbrées à votre adresse
- 1 photo d'identité à coller sur la fiche d'inscription.

Tarifs :

- Le tarif comprend : les frais de dossier, les frais pédagogiques, la demi-pension.
- Le repas tiré du sac pour la veillée reste à la charge du stagiaire.
- Les stagiaires pris en charge, en partie ou intégralement devront joindre une **attestation de prise en charge.**

Annulation de stage :

En cas d'annulation de stage de notre part, l'acompte ou le règlement sera intégralement remboursé.

En cas de désistement de votre part, l'acompte de 135 € vous sera retenu.

Convocation :

Une convocation vous parviendra une semaine avant le début de la session.

Présence :

Votre présence est obligatoire pendant toute la durée du stage y compris samedi , dimanche et jour férié.

Le B.A.F.A :

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur comprend trois étapes devant se dérouler dans cet ordre :

- Session de formation générale (8 jours)
- Stage pratique (14 jours)
- Session d'approfondissement (6 jours).

Aides Financières :

- Document CAF demande aide à la Formation BAFA : www.caf.fr
pour tous les allocataires CAF de la Moselle du régime général.(sans conditions de ressource , ni d'âge)

Nous serons heureux de vous accueillir, n'hésitez pas à appeler pour tous renseignements complémentaires au **03 87 95 25 03.**

Cordialement.

Christiane MEUNIER